

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 AOUT 2015 LIMOGES**

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 29 août 2015 à 8h30 à Limoges sous la présidence de M. Jean Jacques Dupuis, Président National.

**Présents** : Jean-Jacques Dupuis, Carl Ginfray, Marie Janssen, Jacques Bailly, José De Sousa, Nicolas Andrieux, Marcel Leroy, Alain Kumm, Gilles Bergeron, Thierry Bazire, Jacques Caris, Patrick Michaut, Pascal Moreira (représentant la 6è région), Sylvie Rahal, Hubert Quintin, Yves Andrieux, Gilles Penot, José Delplace, Claude Gabach, Jean-Pierre Barbaste, Léon Jourdain, Bernard Bourgeois

**Observateurs** : Claude Bruhier (1è région), Vincent Merrien (11è région)

**Absents excusés** : Christian Sgombri, Gérard Godet, José Taquet, Roger Tantart, Hervé Fardoux, Gérard Thil, Jean-Jacques Ruet, Georges Kobler (démission), Pierre Bonometti

M. Jean-Jacques Dupuis souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la séance en remerciant chaleureusement MM. Andrieux Yves et Nicolas pour l'accueil et le travail effectué pour l'organisation du championnat de France des Régions.

M. Andrieux présente les activités de cette journée et retrace la saison du colombier, la maladie, mais fait remarquer aussi que beaucoup de rapaces ont perturbé le déroulement des entraînements.

D'autres difficultés sont aussi apparues au fil des jours : manque de volontaires mais globalement c'est une très belle expérience. Une bonne information a pu être donnée au fil des entraînements grâce à Nicolas sur le site créé pour cette occasion. Il précise que 216 pigeons ont été accueillis, il en reste 116 sur la course finale.

### **Approbation des Procès Verbaux du Conseil d'Administration du 17/12/2014 et 07/02/2015.**

M. Quintin fait remarquer que certains sujets à l'ordre du jour ne sont pas traités pour différentes raisons, généralement par manque de temps. Il demande alors que ceux-ci le soient en priorité au Conseil d'Administration suivant.

Les procès verbaux des Conseils d'Administration du 17/12/2014 et 07/02/2015 sont adoptés à l'unanimité.

### **Championnat de France 2016**

M. Tantart étant absent, il est difficile d'en parler. La commission sportive lors de sa réunion a fait plusieurs propositions. Il serait préférable d'attendre le prochain Conseil d'Administration qui aura lieu avant la saison 2016 pour en parler.

Intervention de M. Delplace : aucun compte rendu n'a été publié suite à cette réunion.

M. Dupuis apporte des informations sur cette réunion, mais aucune décision ne sera prise au cours de ce Conseil d'Administration sans la présence de M. Tantart.

### *Problèmes évoqués :*

Lieux de lâcher

Réutilisation des bagues caoutchouc

## **Championnat de France**

Il sera proposé en 2016 à titre d'essai un championnat aux 2 premiers tombés sur 5 concours au dessus de 100 km et 200 pigeons. Cela n'entrera pas dans le championnat général.

Le problème des bagues en doublon a été aussi évoqué au cours de cette réunion.

M. Lefevre de la 21<sup>e</sup> région a fait remarquer que Haspelagh avait livré dans sa région 2 sachets identiques il y a quelques années. Un contrôle plus pointu sera effectué chez le fabricant mais aussi à la FCF. Il faudra également qu'au niveau des régions, groupements, répartiteurs, un contrôle soit effectué avant distribution aux amateurs.

## **Entraînement**

Pas de permis de lâcher pour des entraînements à moins de 100 km.

M. Quintin fait remarquer n'avoir pas reçu de permis de lâcher pour un entraînement à 120 km.

M. Dupuis lui précise qu'il n'est délivré un permis que sur des lieux de lâcher agréés par la FCF.

## **Exposition**

La date du Congrès National étant tardive, nous devons retenir une date pour effectuer une sélection nationale pour aller à Dortmund. La France se doit d'être représentée, c'est positif, les pigeons sont mis en valeur.

La sélection se fera donc à Bousbecque (début décembre) lors du Congrès Régional de la 1<sup>e</sup> région.

## **Championnat de France des régions**

Messieurs Andrieux sont de nouveau candidats pour 2016 à Limoges.

En 2017, deux candidatures : la 3<sup>e</sup> région et le groupement de la Somme (Roye). Décision au prochain Conseil d'Administration.

## **Projet de concours national du centenaire 2016**

Dans le cadre de la 1<sup>e</sup> Guerre Mondiale

Faisant suite à une rencontre avec M. Velut, une importante manifestation est envisagée en juin 2016 avec la municipalité de Roye, les colombophiles de France pourront être sollicités moyennant une participation de 15 €

M. Dupuis propose de reporter l'idée d'un grand concours national, Verdun / Roye, en 2017 – 2018.

M. Alain Kumm fait part de la venue de la Reine Elisabeth II dans la Somme le 1<sup>e</sup> juillet 2016 (Bataille de la Somme). Un projet de concours en association avec d'autres associations pourrait voir le jour. Le lâcher se ferait en Angleterre pour les Français, et en France pour les Anglais.

## **Compte rendu du Tour de France Colombophile**

Manifestation très positive, beaucoup de participants dont de nombreux enfants.

M. Dupuis souhaite apporter quelques modifications pour que la manifestation soit plus médiatisée au niveau national et que les étapes ne coïncident pas avec celles du Tour de France cycliste de façon à attirer davantage les médias locaux. Marcel Leroy, Président de la section communication et relations publiques, fait le point sur cette manifestation et rappelle les responsabilités et engagements pris par ceux qui assurent une étape.

## **Les N A P et la Colombophilie**

Il remet à chaque membre présent un compte rendu des activités menées, document appelé « Les NAP et la colombophilie ». Un travail dense et précieux pour faire découvrir la colombophilie.

### **Congrès National 2016**

Il aura lieu à Tarbes, les 26, 27 et 28 février.

M. Barbaste fait le point sur les démarches entreprises. L'organisation est en bonne voie.

Le Conseil d'Administration National aura lieu le 26 février 2016 après midi à Tarbes.

M. De Sousa demande que les colombophiles fassent preuve de solidarité (ne pas renvoyer les billets de tombola).

### **Ordre du jour de l'Assemblée Générale de Tarbes**

13h30 - Pointage des délégués

14h30 - Discours d'ouverture

Approbation du procès-verbal de l'A.G. précédente

Rapport moral du président national

Rapport de la secrétaire générale

Rapport du trésorier

Rapport du commissaire aux comptes

Statuts

Cotisations / Bagues / Mutations

Examen des Vœux

Rapports des sections et commissions

Questions diverses

### **Exposition Nationale**

C'est un événement obligatoire, ne pas le faire serait régresser

Exposition Nationale

Exposition Pigeons Primés

Exposition Pigeons Non Primés

Exposition Alaire

### **Congrès 2017**

M. Sgombri rencontre les élus de la Mairie de Thionville le 8 septembre 2016

### **Bagues en doublon**

M. Dupuis et M. De Sousa ont reçu le revendeur des bagues, M. Tantart n'avait pu être présent.

Ces bagues sont fabriquées en Chine. Un système de contrôle informatique automatique a été mis en place ce qui tracerait les bagues en doublon ou manquantes.

En ce qui concerne les bagues qui se salissent plus vite, elles sont faites en résine, matériaux doux et résistants déjà utilisés par d'autres fédérations.

**Il est décidé à l'unanimité de travailler à nouveau avec ce fabricant.**

M. De Sousa fait part des difficultés rencontrées par notre ancien fournisseur qui, par manque de concurrents, pratiquait des prix abusifs.

En 2016, les bagues seront de couleur bleue.

Des contrôles devront être faits à tous les niveaux lors de la répartition (F C F, régions, groupements, répartiteurs).

Il a été demandé que les bagues soient remises par paquet de 20 unités.

### **Les affaires en cours**

M. Ledoux s'est acquitté des sommes dues à la FCF.

M. De Sousa précise qu'une personne condamnée doit s'acquitter des frais engagés par la FCF (déplacement des membres de la commission de discipline, des frais de dossier, etc...)

### **Affaire Lando- Ranson**

M. Lando n'ayant pas répondu aux divers injonctions (FCF, huissier de justice) son compte bancaire a été saisi, la somme due est bloquée chez l'huissier de justice. M. Lando ayant fait appel, l'affaire suit son cours.

**MM Ducourant et Debelvallet** n'ont pas fait appel de la décision de la commission de discipline les condamnant mais refusent de s'acquitter de leur condamnation.

La même procédure que pour M. Lando a été engagée par la FCF.

### **Livret du meilleur jeune colombophile**

M. Nicolas Andrieux fait part de l'avancée de son travail, de nombreux points ont été réactualisés et sa parution ne saurait tarder. Carl Ginfray demande à N. Andrieux de bien vouloir présenter ce nouveau livret au prochain C A de Tarbes, ce que celui-ci promet de faire ; le président national l'ayant aussi promis dans un récent B N, cela semble indispensable désormais.

### **Contrôle anti-dopage**

18 contrôles ont été effectués au cours de la saison 2015.

Tous se sont révélés négatifs.

Les prélèvements ont été envoyés en Afrique du Sud pour un coût de 9 000 € plus 521.98 € de frais d'envoi. Le coût élevé doit nous amener à nous poser des questions pour l'avenir concernant ces contrôles.

### **Rapaces**

Un courrier rédigé par M. André Bonnetat en date du 31 juillet 2015 est distribué aux membres du Conseil d'Administration.

Il souhaite relancer le sujet concernant les rapaces et procéder à une intervention auprès des autorités compétentes afin de trouver une solution, voire quelques actions.

M. Dupuis propose dans un premier temps d'alerter les médias et de constituer un groupe de travail. Ce groupe de travail sera composé de MM. Bourgeois, Bergeron, Quintin et M. Bonnetat sera également sollicité pour intégrer ce groupe.

Il est proposé d'organiser une réunion dans un premier temps avec la LPO et la Fédération des Chasseurs.

Deux présidents de région font part de leur expérience lorsqu'ils sont confrontés aux rapaces.

### **Lieux de lâcher**

Une mise à jour devra être faite, à cet effet un imprimé est distribué.

Il devra renseigner avec le plus grand soin : adresse, relevé GPS, sanitaire, lieux de restauration proche, etc....

Précision de M. De Sousa, un lâcher-entraînement à moins de 100 km ne nécessite pas la délivrance d'un permis de lâcher. Au delà de 100 km, il faut un permis de lâcher. Tous les lâchers au delà doivent être faits sur un lieu agréé par la FCF.

Pour les concours, quelle que soit la distance, il faut un permis de lâcher.

### **Intervention de M. Leroy**

Président de la section communication et relations publiques.

A son initiative, il a été remis à chaque membre présent un document relatant les activités menées dans les écoles de Houille et Eperlecques.

Ce document permet à tous d'organiser des activités périscolaires de façon ludique et pédagogique. Cela demande de l'investissement et de la volonté.

Les présidents de régions sont invités à mettre ce document en ligne sur leur site, à le présenter lors des assemblées générales.

M. Leroy se tient à la disposition de tous ceux qui le souhaitent.

M. Andrieux rappelle qu'il est l'heure de retrouver les colombiers afin d'assister à l'arrivée des premiers pigeons.

M. Dupuis lève la séance tout en sachant que tous les points n'ont pu être abordés, ils seront soulevés à Tarbes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal que le Président National et la Secrétaire générale ont signé après lecture

*La Secrétaire Générale*

*Le Président National*

***Marie JANSSEN***

***Jean-Jacques DUPUIS***